

Compétences informationnelles pour les cursus Bachelor et Master de l'UNIGE : référentiel

A propos du référentiel

Ce référentiel définit les compétences informationnelles dont les étudiant-es ont besoin pour atteindre leurs objectifs pendant leurs études. Il doit être utilisé comme une aide pour l'intégration de formations aux compétences informationnelles dans les cursus académiques Bachelor et Master de l'UNIGE. Dans ce cadre, une adaptation aux **spécificités de chaque discipline**, en collaboration avec le corps enseignant, est nécessaire. Par ailleurs, en accord avec les efforts entrepris pour la promotion de l'**Open Science**, un effort particulier doit être apporté par les formateur-trices pour intégrer cette thématique aux diverses compétences, notamment pour encourager l'usage de ressources en Open Access.

Compétences

Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e différencie et sélectionne les différentes sources d'information sur la base de leurs spécificités et adéquation avec ses besoins • L'étudiant-e élabore et conduit des stratégies de recherche d'information pertinentes au moyen des méthodes et outils les plus appropriés • L'étudiant-e documente ses stratégies de recherche • L'étudiant-e obtient l'information sous forme de texte intégral en ligne ou en version imprimée
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e évalue la fiabilité de l'information obtenue selon des critères définis • L'étudiant-e évalue la pertinence de l'information obtenue selon des critères définis • L'étudiant-e évalue la démarche utilisée pour obtenir l'information et revoit, si nécessaire, ses stratégies de recherche
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e enregistre et organise l'information et ses sources au moyen d'outils adaptés • L'étudiant-e met en place une veille pour se tenir à jour sur un sujet spécifique • L'étudiant-e utilise des outils collaboratifs pour le partage de l'information
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e utilise les informations trouvées pour construire sa réflexion et élaborer un travail académique • L'étudiant-e communique efficacement le nouveau savoir ou le nouveau produit • L'étudiant-e explique les conventions et les processus de la publication scientifique
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e se conforme aux conventions et règles de conduite lors de l'utilisation de l'information • L'étudiant-e applique les règles de citation • L'étudiant-e applique les fondements du droit d'auteur ou des licences applicables lors de l'obtention d'information et de sa diffusion